



Le 26 mars,
à l'appel de l'ensemble des organisations
de retraité.es,
Mobilisons-nous !

Par décret, la Macronie organise une nouvelle et inacceptable augmentation des participations forfaitaires et des franchises médicales appliquées aux médicaments, aux consultations médicales, aux transports sanitaires et aux examens de biologie.

Toujours par décret, la Macronie ampute de 10 milliards d'euros les crédits des services publics de l'Etat tout en annonçant de nouvelles coupes à venir au moyen d'une loi de finances 2024 rectificative.

A l'évidence, la Fonction publique reste un des cœurs de cible des politiques austéritaires. Il en est de même s'agissant de nos systèmes de sécurité et de protection sociales.

Moins de services publics, moins de Fonction publique, moins de sécurité et de protection sociales, cela signifie une dégradation toujours plus conséquente des conditions de vie des retraité.es.

Dans le même temps, dans un contexte qui reste marqué par une inflation conséquente, l'accumulation des pertes de pouvoir d'achat, la paupérisation des retraité.es ne cesse de grandir.

L'augmentation des pensions de 5,3 % au 1^{er} janvier 2024 (Service des retraites de l'Etat et CNRACL, CNAV et Ircantec) ne saurait répondre aux revendications des retraité.es.

Il ne s'agit que de la stricte application d'un dispositif législatif qui a pour objet de revaloriser les pensions en fonction de l'inflation.

Entre 2017 et 2024 toutes les pensions ont perdu près de 4%, les revalorisations annuelles ayant été inférieures à l'inflation.

La CGT exige une augmentation immédiate de 10% des pensions et des retraites.

La CGT Fonction publique réitère son appel à signer et faire signer la pétition de l'ensemble des organisations de retraité.es dans ce sens.

Pour la Fonction publique, le décrochage du point d'indice par rapport à l'inflation commande une perte supplémentaire de pouvoir d'achat par rapport au 1^{er} juillet 2010, suivant l'année de départ : moins 16.5% pour un départ en janvier 2024, moins 11% pour un départ en 2022, moins 5% pour un départ en 2016.

Le décrochage progressif du point d'indice a pour objectif non seulement de baisser la rémunération des fonctionnaires actifs, mais aussi de baisser les pensions des retraités, année après année.

Il faut non seulement rattraper la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires en relevant le point d'indice, mais aussi rattraper la perte du niveau des pensions en fonction de l'année de départ.

La CGT Fonction publique appelle l'ensemble des personnels retraité.es, fonctionnaires et agents non-titulaires à manifester sur l'ensemble du territoire national le 26 mars prochain pour notamment :

- L'augmentation immédiate de 10 % des pensions et des retraites,
- Les mesures nécessaires à l'équilibre financier de la CNRACL, que le gouvernement met volontairement en déficit.
- La défense, la reconquête, le développement des services publics et de la Fonction publique indispensable pour répondre aux besoins de toutes et tous, à tous les âges.
- La mise en œuvre d'une sécurité sociale intégrale assurant notamment le droit à la santé ou encore la prise en charge de la perte d'autonomie,
- L'octroi des moyens budgétaires ad'hoc par une autre appropriation des richesses produites par le monde du travail,

De l'argent, il y en a alors que 413 milliards d'euros ont été mobilisés au titre des dépenses militaires pour les six prochaines années, de l'ordre de 200 milliards d'euros au titre des fonds alloués aux entreprises sans aucune contrepartie, sans compter ceux accordés au titre des exonérations et allègements d'impôts et de cotisations sociales...

2023 aura été une année record pour les entreprises du CAC 40 qui auront versé 67,8 milliards d'euros de dividendes !

D'autres choix sont possibles et finançables !

La CGT Fonction publique appelle à faire du 26 mars une puissante journée de mobilisation pour le pouvoir d'achat des retraité.es, le droit de ces dernier.es à des services publics, une Fonction publique, une sécurité et une protection sociales de haut niveau.

Dans le prolongement des mobilisations du 8 mars au titre de la journée internationale des droits des femmes, du 19 mars dans la Fonction publique, retraité.es et actifs, mobilisons-nous ensemble pour imposer d'autres choix !

Montreuil, le 14 mars 2024